

L'utilité des références : se situer pour apprécier ses marges de progrès



M. MOULIN est céréalier irrigant dans la vallée de l'Adour. Les années 2011 et 2012 ont marqué la profession avec l'envolée du prix de vente du maïs qui a pu atteindre 220 €/T. La campagne suivante a été marquée par une chute du prix de vente couplée à une forte baisse de rendement, conséquence d'un printemps très pluvieux.

Depuis, les campagnes se succèdent et les « bonnes années » se font discrètes. M. MOULIN s'inquiète de la pérennité de son entreprise et les discussions avec les autres agriculteurs du canton l'inquiètent.

Un regard sur les résultats économiques de la production va lui permettre de constater la situation économique moyenne du département, ainsi que les écarts de rentabilité existant au sein de la profession, et enfin de positionner ses résultats en comparaison.

Suite à la campagne 2017, quelle est la situation économique des exploitations céréalières du département ?

En 2017, les exploitations des Hautes-Pyrénées spécialisées dans les grandes cultures irriguées ont généré un EBE moyen de 30 570 € et présentent un montant d'annuités de 17 730 €.

Le revenu disponible moyen atteint donc 12 840 €.

Le tableau qui suit présente l'écart de rentabilité des exploitations de l'échantillon lorsqu'elles sont triées par rapport à l'indicateur EBE/produit courant.

La différence de rentabilité entre le quart inférieur et le quart supérieur est très élevée : l'EBE du quart inférieur atteint à peine 2 500 € tandis que celui du quart supérieur est de 53 000 €. La différence d'annuités entre les deux groupes étant minime (environ 3 000 €), le quart supérieur dispose d'un revenu disponible confortable tandis que le second groupe accuse une variation de trésorerie négative avant même de prélever pour les besoins privés.

L'EBE dégagé varie de 2 500 € à près de 53 000 €...

Grandes cultures 2017	1/4 inf.	Moyenne	1/4 sup.
EBE	2 470 €	30 570 €	52 980 €
Annuités	-13 070 €	-17 730 €	-16 230 €
Revenu disponible	-10 600 €	12 840 €	36 750 €

... avec des annuités quasi constantes d'un groupe à l'autre...

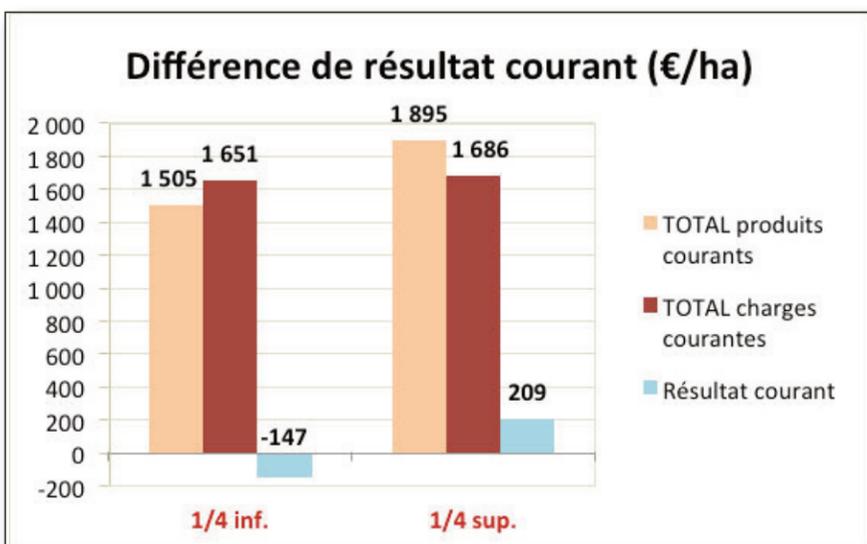
...entraînant un revenu disponible qui varie très fortement !

Côté trésorerie, le quart supérieur dispose d'un fonds de roulement qui serait suffisant pour couvrir la quasi-totalité des charges annuelles de l'exploitation sans avoir à encaisser aucun produit. La situation de trésorerie du quart inférieur n'est pas aussi confortable : l'avance constituée par le fonds de roulement ne représente que 4 mois de charges annuelles, avec de fortes disparités au sein même du groupe.

Qu'est-ce qui explique l'amplitude de résultats observables parmi les céréaliers ?

Afin de gommer les effets des différences de SAU entre les groupes, les résultats sont étudiés en €/ha.

Le graphique ci-dessous résume l'origine de la disparité de rentabilité entre les quarts inférieur et supérieur. La différence en termes de charges est très faible, aussi bien au niveau des charges opérationnelles qu'au niveau des charges de structure. L'écart de rentabilité se creuse au niveau des produits : 390 €/ha de produits en plus pour le quart supérieur, pour finalement atteindre 355 €/ha de résultat courant en plus par rapport au quart inférieur.



Cette analyse est plutôt rassurante car elle permet de constater qu'une partie de l'échantillon présente de très bons résultats. Cela signifie qu'il existe des marges de manœuvre pour les exploitations qui ne font pas partie de ce groupe.

En 2017, l'exploitation de M. MOULIN a tout juste dégagé un EBE de 9 000 €, et affiche un résultat courant de -149 €/ha. Il se demande donc ce qui a péché...

« Dans mon cas, quels postes de charges ou de produits expliquent la différence entre mes résultats et la moyenne du département ? »

	Moyenne	M. MOULIN	différence
Produits végétaux	1 388	1 308	-80
Autres produits (dont PAC)	413	407	-6
TOTAL produits courants	1 801	1 715	-86
Charges opérationnelles	645	722	77
Charges de mécanisation	704	788	84
Charges de structure	372	354	-18
TOTAL charges courantes	1 722	1 864	142
RESULTAT COURANT	80	-149	-229

Produits / ha inférieurs à la moyenne

Charges / ha supérieurs à la moyenne

En 2017, l'exploitation de M. MOULIN génère un résultat courant inférieur à la moyenne à hauteur de 229 €/ha. Cette différence s'explique à la fois par un produit végétal à l'hectare plus faible (-80 €/ha) et par un niveau de charges plus important que la moyenne (+142 €/ha).

Cette analyse peut être affinée en mettant en parallèle l'assolement moyen du département et celui de M. MOULIN. Il se trouve que l'exploitation de ce dernier dispose d'une SAU supérieure à la moyenne départementale (+30 ha) et que la proportion de maïs dans son assolement est, elle aussi, légèrement supérieure à la moyenne.

On devrait donc observer un produit végétal plus important que la moyenne. Or, on constate l'inverse. Il faudra donc analyser plus précisément pour savoir si le problème vient du rendement et/ou de la commercialisation.

Par ailleurs, le niveau de charges de l'exploitation est conséquent comparé à la moyenne, dont une partie peu flexible (en ce qui concerne les charges de mécanisation).

Il faudra donc analyser plus finement les écarts observés poste de charges par poste de charges et peut-être revoir la stratégie globale d'investissement et/ou définir un seuil d'investissement cohérent avec la rentabilité de l'exploitation.

Attention aux conclusions hâtives...

Toute analyse des charges et produits d'une exploitation par rapport à des données de groupe doit être mise en perspective.

En effet, de nombreux facteurs doivent être mis en relation afin d'obtenir une analyse plus fine et plus pertinente (assolement de l'exploitation par rapport à celui du groupe, cycle de vie de l'exploitation au regard des investissements, ...).

Une analyse sur plusieurs années est même recommandée afin de gommer les événements exceptionnels.

Les conseillers du CERFRANCE se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans cette analyse.
Contact : 05 62 51 81 20 ou contact@65.cerfrance.fr

Le CERFRANCE des Hautes-Pyrénées organise chaque mois une PAUSE GAGNANTE. C'est l'occasion de vous rencontrer autour d'un thème différent d'une fois à l'autre. Si vous souhaitez développer la thématique des REFERENCES AGRICOLES, nous vous donnons rendez-vous le JEUDI 25 AVRIL, de 8h30 à 9h30 (à SEMEAC, 1 chemin du Hourquet)